Ripublique Française



Ville de Rueil-Malmaison

Lipartement des Hants de Seine

Hôtel de Ville, le 2 5 JUIN 2021,

De Maire

FV/NNB/2024-01092

Madame.

Monsieur.

Comme vous ne pouvez l'ignorer, la Ville de Rueil-Malmaison a engagé sur son territoire un réseau géothermal à destination de ses administrés.

Vous serez concerné par le début des travaux rue d'Estienne d'Orves, dans la partie comprise entre la rue Martignon et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, entre le lundi 1^{er} Juillet et le vendredi 30 août prochain.

Je souhaite, dès à présent, appeler votre attention sur les conditions de circulation et de stationnement.

Aussi, je vous informe que la circulation sera mise en sens unique en direction de l'avenue de Colmar, et rétablie en dehors des horaires du chantier de 18h00 à 08h00.

Le stationnement sera, quant à lui, neutralisé.

Des déviations seront mises en place par l'avenue et la contre allée de Colmar, les rues Camille Saint Saëns et Martignon.

Sachez aussi que nous avons aussi sensibilisé les entreprises sur place pour limiter la gêne occasionnée.

En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous rapprocher du chef de chantier auquel des consignes strictes ont été imposées.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour faciliter vos déplacements et fluidifier la circulation.

Je reste très attentif au suivi et à l'évolution de ce chantier.

La Direction Générale des Services Techniques et la médiatrice d'Engie, Chahinez ATTABI (06 85 09 72 06) sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je souhaite pouvoir compter sur votre patience et compréhension.

Je vous prie de croire,

Madame,

→ Monsieur,

a

l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Patrick OLLIE

Président de la Métropole du Grand Paris

Mesdames et Messieurs les riverains de la rue d'Estienne d'Orves, dans la partie comprise entre la rue Martignon et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny